



drynet

www.dry-net.org

No. 5

mai 2009

Des Nouvelles Drynet

Une démarche internationale pour l'avenir des terres arides

Le projet Drynet réunit 14 associations de par le monde qui travaillent ensemble à lutter contre la dégradation des terres.

INFORMATIONS GENERALES

SOMMAIRE

ACTUALITÉS DU MONDE

Des nouvelles de Drynet 1

L'adaptation au changement climatique 2

Pouvons-nous survivre aux écueils réels et sémantiques de l'adaptation ? 3

Agenda international 3

Le chameau : une ressource 4

ACTUALITÉS DES RÉGIONS

Echanges sur la Désertification 5

TerrAfrica 6

La Réserve Naturelle de Popenguine 7

PUBLIE PAR



ENDA - TM -
Programme « Energie, Environnement, Développement »
e-mail: enda.energy@orange.sn
/ URL: http://energie.enda.sn



Ecosystems Grants Programme
EGP
THE NETHERLANDS



Ce projet est financé par l'Union Européenne

Drynet Update

Bienvenue à la cinquième édition des Nouvelles de Drynet, la newsletter du réseau Drynet qui vous informe sur les enjeux des terres arides à travers le monde, considérés à partir d'une perspective locale. Cette édition se penche sur les débats actuels concernant le changement climatique et ses conséquences sur les terres arides, les processus de désertification et les méthodes d'adaptation possibles.

En mars 2009, le réseau Drynet a tenu ses réunions régionales en Asie, Afrique et Amérique latine pour discuter des avancées (régionales) des activités du projet, de la situation dans les zones arides et des perspectives et orientations de futures coopérations. Outre le travail lié au projet, chaque rencontre a permis aux participants de puiser de nouvelles idées grâce à un voyage d'études organisé au Kazakhstan, une conférence publique réunissant des parties prenantes du Sénégal, et la présentation d'une recherche sur la bioremédiation initiée par Drynet en Bolivie.

Le débat sur le changement climatique, ses conséquences sur les habitants des zones arides et les diverses stratégies d'adaptation à ces changements mis en œuvre ont été abordés au cours de ces trois rencontres. Ce thème apparaît comme étant crucial pour le travail

de Drynet. Les terres arides étant à elles-seules un écosystème extrêmement fragile, elles risquent de souffrir lourdement des augmentations de température et des variations de précipitation, si faibles soient-elles.

Dans le sillage de ces changements, davantage de régions vont être touchées par le processus de la désertification et la dégradation des terres. C'est la raison pour laquelle les implications du changement climatique et les stratégies d'adaptation seront les priorités de notre champ de travail dans les années à venir.

Par le partenaire Drynet, Both ENDS, aux Pays-Bas - drynet@bothends.org Rencontre régionale en Afrique. L'équipe de Drynet visite le champ d'un agriculteur autour de Dakar, au Sénégal - Photo de Maude Gentit.



Rencontre régionale en Afrique. L'équipe de Drynet visite le champ d'un agriculteur autour de Dakar, au Sénégal - Photo de Maude Gentit

INFORMATIONS GENERALES

L'adaptation au changement climatique : des synergies à partir de l'expérience de la Convention sur la désertification.

Plusieurs années se sont écoulées depuis que les pays se sont engagés dans des processus d'élaboration et de mise en oeuvre des programmes d'action de lutte contre la désertification. Ces processus ont permis de réaliser diverses initiatives d'atténuation des effets de la sécheresse et de consolidation des stratégies de survie des communautés locales confrontées à la dégradation des terres.

Les initiatives menées dans les différents « pays touchés » d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine concernent essentiellement le développement agricole et la résolution du problème de la sécurité alimentaire ; la conservation et la protection des ressources naturelles, la gestion des ressources en eau ; l'utilisation rationnelle de l'énergie ; l'information et la communication.

Elles correspondent en grande partie aux activités prioritaires identifiées dans les programmes d'actions nationaux d'adaptation pour faire face aux besoins et préoccupations urgents et immédiats dans les pays les moins avancés (PMA) d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques. Il s'agit particulièrement, en Afrique, des secteurs relatifs aux ressources en eau, à la sécurité alimentaire, aux écosystèmes des zones arides, à la foresterie et aux zones côtières.

Pour la résolution des difficultés que posent les changements climatiques, il est difficile de dissocier la lutte contre la désertification de l'adaptation aux changements climatiques, au regard des actions susmentionnées. Certaines actions de lutte contre la désertification peuvent aussi contribuer à l'atténuation comme par exemple la gestion durable des terres et des forêts avec la séquestration du carbone. En plus, avec un meilleur accès des pays en développement « touchés » aux technologies d'énergies renouvelables, on pourrait réduire les émissions de gaz à effet de serre issues de la consommation des énergies fossiles.

Les besoins exprimés par les Parties concernées à travers les programmes d'action nationaux d'adaptation aux changements climatiques et les programmes d'action nationaux de lutte contre la désertification mettent en évidence les domaines prioritaires communs et la nécessité d'une mise en oeuvre concertée de ces stratégies pour faire émerger une véritable perspective de développement durable. En plus, même s'ils ont des justifications ou des approches différentes, les programmes issus des conventions UNFCCC ou UNCCD aboutissent pratiquement au même objectif qui est d'améliorer les con-

ditions de vie des populations vulnérables ou démunies, affectées par la désertification et les changements climatiques. Pour parvenir plus rapidement à cet objectif les programmes d'adaptation doivent renforcer ou relancer les activités déjà initiées dans le cadre des PAN/LCD. Cette démarche contribuera, certainement à éviter la duplication des efforts, à renforcer la collaboration entre les différents acteurs et institutions impliqués dans la mise en oeuvre des actions engagées au niveau des Conventions et à répondre plus efficacement et avec les moyens financiers existants, aux besoins des populations les plus démunies vivant dans les zones arides des pays en développement où les moyens de subsistance sont directement liés aux ressources naturelles.

L'adaptation aux changements climatiques peut ainsi grandement profiter, aux bénéficiaires de tous, des synergies avec les expériences et réalisations de la Convention sur la désertification.

Par le partenaire Drynet, Emmanuel S. Seck, de ENDA Tiers monde, au Sénégal (Environmental Development Action in the Third World) - "Environment Energy Development"



INFORMATIONS GENERALES

Pouvons-nous survivre aux écueils réels et sémantiques de l'adaptation ?

La reconnaissance par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) que le climat évolue rapidement et va affecter en premier lieu les communautés les plus vulnérables du monde a placé l'adaptation parmi les priorités de l'agenda international. Qu'est-ce que cela implique pour les politiques de développement et leur mise en œuvre ? Étant donné que les conditions et les milieux physiques changent, les organismes vivants et leurs sociétés doivent également changer s'ils veulent survivre et évoluer dans ces nouvelles conditions. « La capacité d'adaptation » peut être définie comme la combinaison particulière des qualités, capacités et ressources mentales et émotionnelles permettant à certaines personnes d'affronter et de répondre à un changement de façon positive : la capacité d'un système socio-écologique vivant d'adapter ses réponses aux moteurs externes et aux demandes internes du changement. Si elles veulent survivre et prospérer, les communautés agraires et pastorales des zones arides devront gérer leurs ressources selon des méthodes fondées sur les connaissances ancestrales et l'expérience, mais en se projetant au-delà des limites familiales et traditionnelles. Il est essentiel que nous comprenions les types de conditions qui vont permettre aux communautés les plus vulnérables du monde de prospérer dans cet environnement global

qui change et que nous utilisions ces connaissances pour élaborer nos politiques et nos pratiques. « Les pièges de la pauvreté » et « les pièges de la rigidité » limitent tous deux la capacité des personnes et de leurs institutions à s'adapter avec succès aux sociétés en évolution, et la richesse relative ne protège pas les institutions d'un effondrement face à la crise. Apporter des ressources financières et matérielles aux communautés vulnérables ne suffit pas à les rendre plus résilientes. En effet, la résilience et l'autonomie des communautés agraires pourraient souffrir d'une aide inappropriée. L'agenda de l'adaptation post-Copenhague doit s'attacher à la résilience et à préserver les services environnementaux. Il deviendra vital de se concentrer sur les ressources matérielles en s'assurant que les capacités de résilience et de résolution des problèmes des communautés en terre aride s'améliorent. Ce que l'on décrivait autrefois comme une bonne pratique de développement est plus pertinent que jamais dans « l'ère de l'adaptation » : des méthodes de gestion durable des ressources fondées d'abord sur les ressources locales, guidées par des connaissances solides des systèmes socio-économiques locaux et impliquant la pleine participation des communautés locales dans une recherche d'action participative. Les « solutions » fondées sur l'analyse et les technologies qui s'appliquent uniquement en dehors des communautés concernées échoueront. Et lorsque cela se produit, nous devons nous assurer que l'échec n'est pas attribué à ces dernières.

Par le partenaire de Drynet, Noel Oettle, d'EMG, en Afrique du Sud.

Si vous souhaitez lire l'article dans son intégralité, veuillez vous rendre sur notre site internet : www.dry-net.org

International Agenda 2009

Du 4 au 15 mai 2009 : -

17ème session de la Commission des NU sur le Développement durable (CDD), à New-York, aux États-Unis. 3ème cycle d'application : session directive. En tant que session directive du 3ème cycle d'application, la CDD-17 continuera de traiter les thématiques suivantes : l'Afrique ; l'agriculture ; la sécheresse et la désertification ; la terre ; le développement rural. Drynet organisera un événement en marge de la CDD-17. Pour plus d'informations : www.un.org/esa/dsd/csd/csd_csd17.shtml

Du 21 au 22 mai 2009 -

Environment & Economy: Mind the Gap (Environnement et énergie : attention à la marche) au Cap, en Afrique du Sud. La conférence portera sur l'économie des ressources environnementales telle qu'elle s'applique à la gestion des ressources naturelles. Cela comprend l'économie de la préservation de la biodiversité, la gestion des ressources en eau (particulièrement les milieux aquatiques naturels), la gestion des ressources agricoles (particulièrement les environnements naturels), le changement climatique et la gestion des ressources marines. Pour plus d'informations : www.capeaction.org.za/index.php?C=events&P=2

Du 1er au 3 juin 2009

- E-biosphere Conference – International Conference on Biodiversity Informatics, à Londres, au Royaume-Uni. La biodiversité de l'informatique est un nouveau concept qui vise à publier sur internet des données sur différentes classes de biodiversité, les mettant à la disposition du travail scientifique et de la société. La Conférence mettra en avant les réalisations, les possibilités et les applications de l'informatique de la biodiversité. Elle réunira les données du public pour une feuille de route d'une recherche de 5 à 10 ans. Pour plus d'informations : www.e-biosphere09.org

INFORMATIONS GENERALES

Le chameau : Une ressource essentielle face au changement climatique

Grâce à sa légendaire capacité d'adaptation au désert, le chameau est le seul animal domestique à être si bien équipé pour supporter le réchauffement climatique. Il remplace déjà le bétail dans des zones telles que les plaines de pâturage des Borana en Éthiopie où la très haute teneur en carbone dans l'atmosphère se traduit par la disparition des pâturages au profit d'une végétation faite de buissons. Sous des températures ambiantes élevées, contrairement au bétail exotique, les chameaux ont le grand avantage de ne pas dépendre d'une climatisation à forte consommation énergétique pour fournir des grandes quantités de lait.

Alors que les courses de chameaux sont connues pour être une grosse entreprise dans le Golfe, le potentiel économique de la production de lait de chamelle est souvent moins connu. Mais récemment, le lait de chamelle en brique ou en bouteille connaît une demande record dans les supermarchés des Émirats arabes unis, surtout à Dubaï où le lait de chamelle est devenu une alternative appréciée pour traiter le diabète. Il contient une substance qui stimule l'effet de l'insuline. On le surnomme l'or blanc du désert car il contient aussi des ingrédients qui stimulent le système immunitaire ; on l'utilise donc comme traitement de la tuberculose et même du cancer. De plus, il peut être consommé par les personnes souffrant d'une intolérance au



Traite du lait de chamelle à Kaba

lactose, qui sont de plus en plus nombreuses. La demande de lait de chamelle a également connu un grand essor car la marque du produit laitier de chamelle Camelicious a fusionné avec un chocolatier autrichien qui avait besoin de poudre de ce lait. Voilà pourquoi des pays tels que l'Inde, le Pakistan et le Soudan se disputent les chameaux du Golfe.

La plupart des chameaux du monde sont toujours détenus par une population des plus marginalisées, situées dans les parties les plus chaudes et les plus reculées de l'Afrique et de l'Asie. Assurément, ces personnes ont une ressource inestimable entre leurs mains, mais pour l'exploiter, elles ont besoin de certaines données fondamentales : elles doivent être conscientes du potentiel économique de leurs animaux, renforcer leur organisation et suivre des formations, avoir une aide technologique et les infrastructures nécessaires à la transformation des produits des chameaux qui ne se limitent pas au lait. En effet, les chameaux ont pour autres débouchés la viande, la laine, le cuir et même du papier produit à partir de leurs excréments. Lokhit Pashu-Palak Sansthan, partenaire indien de Drynet, avec le soutien d'un partenaire européen de Drynet, la Ligue pour les éleveurs nomades et le développement endogène de l'élevage, soutient

actuellement les chameliers du Désert du Thar, pour tirer profit de leurs atouts traditionnels. Les résultats sont significatifs. Cependant, il reste encore beaucoup à faire, et les efforts de cette ONG doivent être soutenus par des mesures gouvernementales appropriées et des efforts de recherche ciblés. Il faudrait également reproduire cette action au Pakistan, en Iran et dans d'autres pays d'Asie du sud-ouest pour s'assurer que les pays du Golfe fortunés ne seront pas les seuls à pouvoir miser sur cet animal, mais aussi les communautés pauvres des zones arides.

Par le partenaire de Drynet, Ilse Köhler-Rollefson de LPP, en Allemagne.

.....
Si vous souhaitez recevoir cette newsletter par voie électronique ou encore si vous voulez plus de renseignements sur les articles publiés, contactez nous par email à l'adresse suivante : drynet@bothends.org ou rendez vous sur notre site internet sur : www.dry-net.org
.....

INFORMATIONS REGIONALES

Echanges sur la lutte contre la désertification au Sénégal et en Afrique

Le 06 mars 2009, ENDA, en collaboration avec ses partenaires régionaux du projet Drynet « Renforcement de réseaux d'ONG pour le développement des terres arides », a organisé une rencontre d'échanges avec les acteurs de la société civile du Sénégal. Les débats ont porté sur les réalisations du projet « Drynet » en Afrique, la neuvième session de la Conférence des Parties (COP9), le CRIC, le programme Environnement du NEPAD, le Fonds Italie Cilss, la « Grande Muraille Verte ». Parmi les partenaires « Drynet », la rencontre a réuni des représentants du Maroc, de la Mauritanie, de l'Afrique du Sud, de Madagascar, de la France et des Pays-Bas.

La réunion s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Drynet » en Afrique. Elle visait également à l'amélioration de la visibilité des actions des ONG/OCB du Sénégal en matière de désertification et à un partage d'informations sur les grands programmes de lutte contre la désertification en Afrique.

Les discussions ont fait ressortir que le processus de lutte contre la désertification est une problématique liée au développement qui requiert une participative de tous les acteurs de la société civile (jeunes, femmes, populations locales, militaires...). C'est à ce titre que Drynet peut jouer un rôle de « médiateur »



Rencontre des partenaires Drynet à Dakar, Sénégal

entre ces différentes parties et faire avancer le débat sur la question en Afrique.

Le projet de la Grande Muraille Verte a fait l'objet de beaucoup de débats et de questions entre les participants. Il a été suggéré que ce projet s'inspire du PAN afin de capitaliser sur les acquis du Sénégal en matière de lutte contre la désertification et de développement durable.

Les participants ont, par ailleurs, pointé du doigt le cloisonnement des différents acteurs qui interviennent dans la lutte contre la désertification et le manque d'informations et de collaboration entre les bailleurs de fonds. Drynet, peut à plus d'un titre, jouer ce rôle de facilitateur entre ces différents acteurs et mettre à contribution sa plate-forme d'échanges pour une action concertée au problème de la désertification sur le continent.

Les participants à la réunion ont insisté sur la collaboration qui fait trop souvent défaut entre les chercheurs et les communautés locales lors de la conception de projets. Ces deux parties gagneraient beaucoup à développer ensemble des projets de recherche-action qui prennent véritablement en considération les besoins des communautés à la base. En définitive, 5 recommandations ont émergé des échanges entre les participants :

- Mettre en place des conventions d'objectifs avec les acteurs locaux
- Mettre sur pied un observatoire pour le recueil des statistiques et des données sur la désertification

- Privilégier une approche écosystémique de la question désertification au lieu de l'approche sectorielle (changements climatiques, biodiversité...)

- Promouvoir un dialogue au sein de la société civile et entre les donateurs

- Encourager la participation des acteurs à tous les stades du processus de lutte contre la désertification comme le stipule la CDD

L'atelier s'est clos par un rappel de l'agenda international de la CCD et des enjeux pour la société civile africaine. Il se trouve que 55% des ONG africaines sont accréditées à la CCD ; cela représente donc une opportunité pour les acteurs du continent de s'inscrire durablement dans le processus.

La prochaine COP qui aura lieu à Buenos Aires en Argentine est un rendez vous crucial qui permettra de discuter la mise en œuvre du plan d'actions de Madrid et de définir des indicateurs de mesure de la désertification.

L'ensemble des participants se sont accordés sur l'importance d'une coalition entre les ONG climat et désertification et ont conclu que le REDD constitue un enjeu de taille à discuter pour le post 2012 par les PVD qui gagneraient plus à bénéficier d'un fonds en lieu et place du marché du carbone.

Enda "Energie Environnement Développement", Dakar Sénégal

INFORMATIONS REGIONALES

TerrAfrica: Atelier sur le mécanisme de coordination des Organisations de la société civile

Dans le cadre d'une meilleure implication dans l'initiative TerrAfrica pour la Gestion Durable des Terres (GDT ou SLM en anglais), le PNUD a organisé du 23 au 26 mars 2009, un atelier régional des organisations de la société civile actives dans le domaine. Cette rencontre a été un cadre d'échange et de discussion sur les moyens d'amélioration de la participation et de l'engagement des OSC dans TerrAfrica et la gestion durable des Terres. De même, la participation communautaire est fondamentale pour une large adoption de la gestion durable de terres en Afrique Subsaharienne car les communautés sont les exploitants de terres. La société civile est reconnue comme le véhicule par lequel la participation de communautés dans SLM peut être renforcée tandis que leur capacité propre de participer efficacement est limitée en raison d'un certain nombre de défis tels que le manque de financement, le manque d'échange d'information et de coordination et une absence d'agenda commun pour les OSC dans la Gestion Durable des Terres. Il a fourni l'occasion aux acteurs de la société civile africaine de développer une stratégie commune pour l'influence des gouvernements africains et des négociateurs.

Le PNUD, à travers son programme TerrAfrica a donc organisé, cet atelier, afin d'améliorer la coordination et la mise en réseau entre les OSC de l'Afrique Subsaharienne pour faciliter leur engagement effectif dans le programme TerrAfrica et la GDT. L'atelier avait aussi, entre autres objectifs spécifiques de i) développer une vision partagée pour les OSC sur la GDT ; ii) élaborer un programme de tra-

vail pour les OSC dans le cadre du programme GDT de TerrAfrica; iii) établir un mécanisme de coordination appropriée des OSC pour l'Afrique Subsaharienne.

L'atelier a connu la participation des organisations de la société civile provenant de divers réseaux et parties de l'Afrique Subsaharienne, et des partenaires de programme TerrAfrica dont le NEPAD, Le Mécanisme Global, le Secrétariat de l'UNCCD.

Elle a permis, aux différents représentants d'organisation de la société civile africaine d'échanger sur les questions relatives à la gestion durable des terres au niveaux locales, national et régional, et en particulier d'un mécanisme de coordination régional devant faciliter la collaboration effective entre les OSC pour améliorer la participation communautaire dans le processus TerrAfrica et globalement dans la GDT.

A l'issue de la réunion, il a été retenu qu'un "nouveau" réseau des OSC dans la GDT sera lancé comme mécanisme de coordination à la prochaine COP. Des consultations se tiendront d'ici à la COP9 afin que le mécanisme de coordination puisse être approuvé lors de cet événement. Elles seront entreprises par le Redda, Enda, Hatof, EACD & Suswatch, PELUM Lesotho and EMG.

TerrAfrica : une plateforme de partenariat contre la dégradation des terres

TerrAfrica a été lancé durant la 7e session de la Conférence des Parties à la Convention de lutte contre la désertification tenue à Nairobi, Kenya, en octobre 2005, après deux ans de consultations et de développement sous l'initiative de la Banque mondiale, du Secrétariat du NEPAD, du Mécanisme Mondial, du Secrétariat Exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

En tant que plateforme de partenariat mondial, TerrAfrica vise à augmenter le niveau et l'efficacité des investissements pour la lutte contre la dégradation des sols et le renforcement de la gestion durable des terres (GDT) en Afrique subsaharienne.

TerrAfrica appuie des opérations de portée nationale et régionale avec un cadre programmatique guidé par cinq principes : l'appropriation par les pays africains, la transparence et la responsabilité, la participation de tous les acteurs y compris la société civile et les communautés rurales, la subsidiarité fondée sur les avantages comparatifs des partenaires et enfin les performances et les résultats durables.

Agir pour une gestion durable des terres

Les activités de TerrAfrica se répartissent en trois grandes catégories : l'établissement de partenariats; la constitution et la gestion de bases de connaissances ; les investissements. Elles poursuivent les objectifs suivants :

- la création d'alliances et de partenariats stratégiques ayant une identité africaine pour la gestion durable des terres aux niveaux international et régional ;
- le développement d'un dialogue inclusif et de la communication au niveau régional sur les priorités stratégiques à définir, les conditions à réunir et les mécanismes d'exécution à mettre en place pour appuyer les activités menées au niveau des pays ;
- le soutien de réseaux d'information de grande qualité afin de guider les investissements et la prise de décisions à tous les niveaux ;
- l'identification et la création de base analytiques plus solides des programmes d'action afin de guider les investissements et la prise de décision ;
- l'harmonisation des systèmes de suivi d'évaluation ;
- l'intégration de la gestion durable des terres dans les stratégies de développement et le dialogue politique ;
- le développement, la mobilisation et l'harmonisation de l'investissement aux niveaux sous-régional, national et local.

INFORMATIONS REGIONALES

La Réserve Naturelle de Popenguine : une expérience de développement durable basée sur la conservation de la biodiversité

La Réserve Naturelle de Popenguine a bénéficié d'un statut de forêt classée pendant cinquante ans, de 1936 à 1986. Elle apparaît donc plus ancienne en tant qu'espace protégée. En effet l'actuelle Réserve Naturelle de Popenguine est une création de substitution marquant l'étape actuelle de l'évolution des fonctions de conservation affectées à cet espace. C'est en 1986, qu'un décret présidentiel officialise la création de la réserve pour assurer la pérennité du patrimoine naturel vivant. La particularité de cette Réserve est qu'elle a une partie continentale et une partie marine, sur un demi-mille (925 m) vers le large. C'est donc une Réserve à la fois continentale et marine.

Mais il faut rappeler que la création de la Réserve tient essentiellement sur l'initiative d'un homme, M. Charles Rouchoise, chercheur à l'ORSTOM dont le travail sur le terrain, la perspicacité et la ténacité pendant plusieurs années (1982-1986 d'abord, poursuivi de 1986 à 1989 ensuite) ont convaincu les responsables techniques et administratifs de donner une nouvelle vocation à la partie Sud de la Forêt classée de Popenguine, fortement dégradée malgré la protection officielle dont elle jouissait. Cette initiative pionnière a servi de catalyseur localement. Elle sera confortée

par les nouvelles idées et approches en matière de gestion des aires protégées, adoptées par la Direction des Parcs Nationaux, qui insistent désormais sur l'implication des populations proches à la gestion des territoires de conservation. A l'image de la Réserve naturelle dont la création est imputable en grande partie à une initiative individuelle, le mouvement à la base qui donnera une identité particulière à cette Réserve en l'accompagnant sera essentiellement suscité par une femme ayant bien intégré le message de sensibilisation émis à l'époque par les responsables locaux de la conservation.

Cependant, la première réaction d'organisation suite à la mise en place de la nouvelle Réserve est venue de Guéréo dès 1987, grâce à l'appui de quelques bonnes volontés du village. L'ampleur et la continuité du mouvement demeureront malgré tout confidentielles. En décembre 1988 à l'instigation d'une femme de Popenguine, Wolimata Thiaw, une Assemblée Générale constitutive du "Comité d'Investissement des Femmes de Popenguine pour la Protection de la Nature" réunit 246 femmes du village. Quelques-unes parmi elles (119) structu-

rent l'organisation en élisant un bureau qui va prendre appui sur la Réserve pour mobiliser les femmes dans l'action environnementale. Celle-ci ciblera des thèmes comme les techniques de pépinières et le reboisement.

Le mouvement est désormais lancé avec la préséance du village de Popenguine dont le rôle leader ne se contestera plus ; la mobilisation se maintiendra dans son cadre unitaire, se renforcera en améliorant les compétences techniques de ses membres et, surtout, gardera pendant plusieurs années un comportement bénévole induisant une option pour des activités sans profit économique immédiat. Pourtant ses membres ne disposaient pas de revenus et n'exerçaient pas d'activités rémunérées !

Activités

Situé géographiquement entre Guéréo et Popenguine, la Réserve (1000 ha) occupe une position en hauteur où s'étendent des cuirasses latéritiques impropres à un usage agricole. Cette particularité avait déjà favorisé l'établissement d'une forêt classée en 1936. L'absence de vocation agricole ne supprime cependant pas d'autres fonctions remplies par le territoire occupé par la Réserve.



INFORMATIONS REGIONALES



Ainsi en une douzaine d'années de nombreux projets, programmes ou activités, à caractère environnemental d'abord, puis à souci de développement nettement affiché, ont été initiés. Ils ont contribué tous à la mise en place d'une dynamique aboutissant au contexte de mobilisation actuel.

- 1987. Installation d'une clôture autour de la Réserve.

Mise en place du Conseil de gestion de la Réserve.

- 1988. Réunion Conseil de gestion (objets de discussion : digue, achèvement de la clôture, lancement d'un bulletin, appellation de la Réserve...).

A.G. constitutive du "Comité d'Investissement des Femmes de Popenguine pour la Protection de la Nature", objectif : aménagement de la Réserve et reboisement (246 femmes présentes).

- 1989. Statuts et création du Regroupement des Femmes de Popenguine pour la Protection de la Nature (RFPPN) intervenant dans la Réserve naturelle.

Formulation de projets : Volontaire du Corps de la paix,

Construction de la digue de Popenguine, Tourisme intégré,

Construction de la Case d'information.

- 1993. Réalisation de la Case de réunion. Réalisation de la digue de Popenguine.

- 1994. Organisation de chantiers et ouverture de pistes pédestres par les Volontaires.

Repiquage de la mangrove (Somone et

Nougouma).

- 1995. Finition du Campement touristique.

- 1996. Constitution du Collectif des Femmes de Popenguine pour la Protection de la Nature (COPRONAT).

Signature du Protocole d'Accord.

- 1997. Démarrage du Programme de développement "Kër Cupaam".

- 1998. Réalisation de la digue de Guéréo (par les Volontaires locaux).

Ces éléments sont l'œuvre de partenaires multiples, parmi lesquels on comptait l'ancien Chef de l'Etat sénégalais, Abdou Diouf, qui a apporté un soutien effectif aux femmes de Popenguine. Ils indiquent aussi, par leur diversité, le grand intérêt suscité par la Réserve et les personnes qui la réhabilitent. Parmi les partenaires de projets autour de la réserve on peut citer : ORSTROM, Peace Corps, USAID, JOCV, FEM, BIOSEN, Réseau Afrique 2000, Scouts de France, Apprentis d'Auteuil etc.

Beaucoup d'autres partenaires exercent une intervention indirecte autour de Popenguine en insistant davantage sur les approches de nature économique ou sociale (pêche, artisanat, transformation des produits, santé, insertion sociale...). Cela souligne ainsi la polarité particulière de Popenguine axée depuis plus de dix ans sur l'environnement et le développement.

Impacts

Après plus de dix ans, les actions entreprises à Popenguine ont permis de constater qu'un milieu appauvri pouvait être réhabilité, par la restauration de ses habitats, et resservir aux économies locales.

Ainsi, des espèces végétales et animales (guib, hyène, chacal, porc-épic, singe vert, pintade...) dont la présence était insoupçonnée sont réapparues. Cela a permis une lente reconstitution de la biomasse des plantes qui pourront ultérieurement servir de pépinières dans la perspective d'une reconquête d'autres milieux dégradés proches.

Par ailleurs, la création de la Réserve a abouti à une responsabilisation des femmes responsables de la mobilisation

communautaire. Organisées en groupe-ment d'intérêt économique, elles sont désormais chargées officiellement de prérogatives de surveillance de la Réserve naturelle. En outre, les actions de protection en faveur de la conservation ne se limitent plus à la seule Réserve mais intéressent aussi les terroirs riverains qui forment ensemble un "Espace naturel communautaire". De ce fait, l'aire protégée et les espaces communautaires ne font plus qu'un ensemble. L'idée de ne pas discriminer la Réserve de ses terroirs mitoyens est venue principalement des populations à la base. Il s'agit là de la mise en place d'un mode de perception et d'organisation d'un espace qui va tenir compte d'un souci de conservation et, évidemment, de développement intégré pour les populations.

L'espace naturel communautaire a été conceptualisé comme un espace intégrant une zone intégralement protégée et des terroirs riverains optant pour la prolongation des effets de la conservation.

Il comprend au total les terroirs des huit villages situés dans le pourtour de la RNP ainsi que la Réserve. Ainsi, en une dizaine d'années, on est passé par étapes d'une implication bénévole à des actions dont les répercussions s'observent aux plans structurel, économique, environnemental et territorial :

- Le mouvement spontané de 1988 s'est progressivement structuré en Groupe-ment (G.I.E.) villageois qui a lui-même incité à la création d'autres groupements actuellement fédérés en collectif ().

- L'aire protégée ne s'oppose plus aux terroirs de la périphérie malgré la présence d'une clôture périmétrale ; la matérialisation de l'Espace Naturel Communautaire traduit cette complémentarité territoriale et conservatoire sans précédent au Sénégal.

- L'action désintéressée est relayée par un investissement susceptible de générer des activités et des revenus. Dans ce sens, la réappropriation de la Réserve va ouvrir sur la formulation de projets par les populations, sous leur responsabilité,

INFORMATIONS REGIONALES

à leur profit et à celui de la conservation. Dans le cadre de la gestion de la Réserve et précisément sur le plan écologique et éducatif, les femmes se sont appuyées sur les jeunes pour réaliser des initiatives telles que :

- Ouverture des pistes pédestres dans la Réserve.
- Construction des diguettes antiérosives, des actions d'empierrage au niveau des têtes d'érosion.
- Réhabilitation de la mangrove dans la lagune de la Somone, à la limite Sud du terroir de l'espace naturel.

Cela donne des exemples de l'impact de l'élargissement de la conservation en direction des jeunes. Par ailleurs, il est admis que ces jeunes volontaires représentent la relève et, par conséquent, une garantie de pérennité des actions.

Les compétences accordées par l'Etat du Sénégal, grâce au Protocole d'Accord, ont imposé de nouvelles responsabilités au COPRONAT. La délinquance écologique (braconnage végétal surtout, accessoirement animal) apparaît en forte baisse dans la Réserve en raison de la surveillance exercée par les femmes et les volontaires. Les "braconniers" récidivistes arrêtés, traduits à la gendarmerie, sont verbalisés et le produit des transactions encaissé par le Comité de gestion du Collectif.

Pour le moment, les permis de visite de la RNP ne sont pas encore délivrés ; la formation au guidage et la reconstitution de la faune, toutes deux insuffisantes, ne le justifient pas.

Enseignements

La mobilisation sociale réalisée autour de Popenguine en prenant appui sur les femmes a montré une force d'entraînement remarquable qui s'observe dans les retombées organisationnelles et populaires. Toutefois, il convient de ne pas perdre de vue la rémanence de quelques faiblesses structurelles susceptibles d'affecter le Collectif des groupements



féminins.

La première concerne le très fort dynamisme du RFPPN par rapport aux autres G.I.E. du COPRONAT. Par son antériorité, son organisation efficace et une certaine sécurité financière, il occupe une position dominante qui doit être corrigée par un effort de rattrapage des autres groupements.

La seconde se trouve à l'intérieur même du RFPPN dont la plupart des commissions techniques ont une tonicité appréciable alors que d'autres marquent le pas pour des raisons conjoncturelles le plus souvent :

- Commission Alphabétisation (pénurie de formateurs) ;
- Commission Aménagement (activités concurrentes avec celles des volontaires) ;
- Commission Maraîchage (problèmes fonciers).

Les faiblesses décelées renvoient à des problèmes de coordination, à gérer par conséquent, pour éviter les contraintes auxquelles elles pourraient conduire.

L'originalité dans l'approche de gestion de la Réserve Naturelle de Popenguine réside moins dans le fait qu'il s'agit au départ d'un écosystème très dégradé, en cours de restauration par simple mise en défens, que parce qu'elle constitue un

exemple peu commun de la participation active et volontaire d'une population riveraine à la réalisation d'un objectif de gestion d'une aire protégée.

La participation des femmes à la gestion d'une Réserve naturelle est une expérience inédite au Sénégal et, probablement aussi, en Afrique. Le cachet populaire et l'empreinte des femmes fondent l'originalité du programme de conservation de cette Réserve. Le mouvement concerne huit villages autour de la Réserve ; ce sont en majorité des femmes, parmi les plus dynamiques de l'espace communautaire, qui se sont impliquées.

L'initiative de ces femmes, encouragée par les hommes et appuyée par un corps de jeunes volontaires, est bien structurée. Les G.I.E. montés par les femmes dans chaque village appartiennent à la nouvelle génération des formes d'organisation en milieu rural nées dans le contexte du désengagement de l'Etat sénégalais. Il s'agit de structures simples, légales, compétentes dans tous les secteurs d'activités et qui ont accès au crédit ou à l'assistance financière directe de l'extérieur.

INFORMATIONS REGIONALES

Conclusion

La reproduction de "l'expérience Popenguine" ressort toujours, dans les études consacrées à cet espace, comme une préoccupation constante.

Toutefois quelques éléments d'appréciation devraient être considérés. L'identification des conditions de facilitations est un pré-requis à toute reproduction d'une action.

Dans le cas de «la réserve naturelle de Popenguine» l'approche organisationnelle a bénéficié d'importantes conditions.

- L'organisation était basée sur un espace réduit
- L'existence de leaders sociaux avec une claire conscience de la législation nationale et prêts à réagir positivement
- Cohésion ethnique et solidarité entre les femmes
- Nombre sélectif et évolution de compétence (femmes plus motivées, constantes ou compétentes)
- Un investissement dans des domaines profitables

Le reste est relatif à la capacité d'adaptation à un contexte spécifique à chaque région.

Après une décennie de mise en réserve et de collaboration "réussie" entre une structure administrative et des populations locales, il reste encore difficile d'établir des conclusions définitives, même si les tendances identifiées vont dans le sens des motivations retenues par son initiateur, lors de la création de la Réserve. L'expérience conduite a révélé une orientation très positive aux plans écologique et communautaire puisque cette Réserve a bénéficié d'une part d'un effet de protection permettant une remontée biologique prometteuse et, d'autre part, elle a suscité une collaboration continue avec une fraction déterminée de la population locale qui s'est vue responsabi-



lisée en fin de compte. La sensibilisation environnementale en a donc largement profité dans la mesure où aucun conflit n'est venu perturber la collaboration entre les responsables administratifs de la conservation et les représentantes des populations locales.

Quelques éléments demeurent cependant en dessous des objectifs initiaux. La valorisation économique destinée à mettre en place des solutions d'utilisation durable des ressources naturelles locales attend encore d'atteindre son plein développement mais tous les éléments sont en place. Le campement touristique qui doit appuyer la création de quelques emplois permanents est opérationnel à Popenguine ; toutefois il reste unique et, de plus, les activités complémentaires (guidage touristique, artisanat...) destinés à accompagner le processus ont un niveau de réalisation relativement faible pour le moment. Ceci tient à une fréquentation touristique encore modeste, justifiée par le niveau de remontée biologique insuffisant ; toutefois, l'avenir demeure extrêmement encourageant.

En périphérie de la Réserve, la mobilisation communautaire initiée par les femmes a produit quelques uns des résultats "inattendus" escomptés par Rouchouse en 1986. Par une démarche purement empirique, des réalisations réconciliant leur volonté de protection de leur milieu de vie (environnement) et de préservation de leurs moyens de vie (développement) ont pu être menées, suscitant l'admiration auprès des milieux sénéga-

lais avertis des questions environnementales.

Aujourd'hui des demandes de collaboration exprimées partout au Sénégal peuvent s'inspirer de l'expérience de « la réserve naturelle de Popenguine ». D'ailleurs d'autres initiatives similaires sont en cours (Dindéfello, Yenne, ou Ni-ning) ou en consolidation (Somone). Elles facilitent la fonction entre les écosystèmes marin et terrestre.

Le contexte de privatisation, manifestée par l'intervention d'investisseurs privés dans un secteur jusqu'ici monopolisé par l'état est une sorte de renfort de la dynamique. L'investisseur agissant au nom de l'Etat est donc relayé par le secteur privé dont l'intérêt est le même que ceux des populations.

Pour plus d'information contacter

Woulimata Thiaw

Présidente RFPPN

Tél: 221 33 956 49 51

Email: kcupaam@orange.sn

Lt Babacar Diop, Conservateur

Réserve Naturelle de Popenguine

Tél: 221 33 957 72 51

E-mail : rnpopenguine@gmail.com

INFORMATIONS REGIONALES

Préservation de la mangrove et lutte contre la pauvreté :

renforcement de réseaux de la société civile
Synthèse de la réunion lancement du projet IUCN-NL

Le projet de « renforcement de réseaux de la société civile au Sénégal pour la préservation de l'écosystème de la mangrove et la lutte contre la pauvreté » est localisé dans le Delta du Saloum, dans les communautés rurales de Joal, Fadiouth et de Fadial, département de Mbour. Ces sites se caractérisent par la présence de la mangrove, élément essentiel au maintien de la diversité biologique mais également, à la lutte contre la pauvreté du fait des nombreux services qu'elle fournit aux populations.

Des actions sont actuellement en cours, dans cette zone, notamment les expériences de reboisement et de conservation de la mangrove menées par les associations de jeunes de Joal Fadiouth en collaboration avec ENDA ; les actions de formation et de sensibilisation des communautés locales voisines et de partage d'expériences initiées par l'IUCN Sénégal pour la conservation et la régénération de la mangrove ; la conservation du milieu marin à travers la création des aires marines protégées avec le WWF Sénégal ; l'encadrement de l'association des écoguides de Joal-Fadiouth par PEACE

CORP ; le développement d'activités de sensibilisation, d'information, de capitalisation et de plaidoyer mis en œuvre par le Programme GIRMaC (Gestion Intégrée des Ressources Marines et Côtières) ; la sensibilisation et l'encadrement des associations, organisations et communautés locales par le service des parcs nationaux coordonnant la gestion de l'Aire Marine Protégée de Joal-Fadiouth ; enfin, une autre initiative intitulée Drynet dont ENDA est le coordonnateur pour l'Afrique, travaille dans des écosystèmes terrestres arides et humides (dans les zones de mangrove).

Les acteurs sont multiples et ils interviennent de manière isolée. De même, beaucoup d'initiatives de reboisement et de conservation de la mangrove sont entreprises par les organisations de la société civile au niveau local. Ces activités sont souvent similaires, ponctuelles, dispersées et mal coordonnées. Face à cette situation, le Programme « Energie environnement et Développement » de l'organisation Enda, dans le cadre de ce projet a envisagé la mise en cohérence des interventions de ces acteurs, le renforcement de leurs capacités, la création d'un cadre de dialogue et d'échanges pour leur implication dans la mise en œuvre des PAN/LCD. Ainsi, Enda a rencontré les différentes structures intervenant dans le développement et la gestion des ressources naturelles en particulier à Joal-Fadiouth afin de d'échanger avec eux sur le projet Drynet IUCN-NL et de voir comment il pourrait renforcer les acquis afin d'éviter les duplications. C'est dans cette perspective qu'a découlé la réunion de lancement du projet qui a regroupé la majorité des acteurs intervenant dans ces



Préservation de la mangrove par l'association des écoguides de Joal-Fadiouth, photo AEJF

sites. Actuellement, ces acteurs sont considérés comme des partenaires au projet. Cette réunion de lancement s'inscrit dans une série d'activités prévues dans le cadre de la mise en œuvre du projet Drynet-IUCN-NL. Elle a pour objectif de :

- Favoriser les échanges entre les différents acteurs intervenant dans l'écosystème de la mangrove et de l'aire marine protégée de Joal-Fadiouth et ;
- jeter les bases d'une collaboration effective pour l'harmonisation des interventions relatives à la préservation de l'écosystème de la mangrove.

Résultats

Cette rencontre a regroupé tous les acteurs, l'IUCN, le WWF, la Mairie, les Services des Eaux et Forêts, le Service d'Appui au Développement Local et les Organisations de base. Elle a permis à Enda de jauger l'engagement et le dynamisme des uns et des autres pour une meilleure participation des acteurs et pour une définition d'un plan d'action opérationnel adapté aux communautés locales et aux enjeux socioéconomiques et histo-

INFORMATIONS REGIONALES

riques de la mangrove à Joal-Fadiouth, Fadial. Durant cette réunion, les différents acteurs ont partagé leurs expériences et réitéré leur engagement à contribuer pour une meilleure gestion de la mangrove. Comme stratégie de communication, ils ont suggéré de mettre l'accent sur deux dimensions assez importantes que sont : la sensibilisation et le lobbying.

Recommandations

A l'issue de cette rencontre, les participants ont formulé des recommandations fortes qui mettent l'accent, entre autres sur :

- le nécessaire caractère participatif du projet,

- les formations à apporter au bénéfice des différentes catégories d'acteurs
- l'appui technique, conseil, formation en élaboration de projet,
- le recensement des bonnes pratiques, des partenaires et bailleurs,
- la nécessité de la création d'un cadre de concertation ou redynamisation la cellule locale existante,
- l'organisation d'une journée de réflexion pour la mise en place du cadre de concertation,
- la tenue en compte des dimensions sociologique et historique de la mangrove (plusieurs communautés, symbolisme, frontières...),

- le développement des synergies d'actions,
- la prise en compte des critères de pérennisation du projet...

Pour plus d'information sur ce projet contactez nous: enda.energy@orange.sn



Reboisement des propagules par des jeunes, photo AEJF



enda

Programme "Energie, Environnement, et Développement

54, Rue Carnot BP 3370, Dakar - Sénégal

Tél.:(221) 33 822 24 96 / 33 822 59 83

Fax:(221) 33 821 75 95

email:enda.energy@orange.sn

URL:<http://energie.enda.sn>